

Information sur le régime de séjour et enregistrement des étrangers pendant le déroulement du Coupe du Monde de la FIFA 2018

Pendant le période qui commence dix jours avant le premier match du Coupe du Monde de la FIFA 2018¹ et se termine au jour de son dernier match (du 4 juin au 15 juillet 2018) les citoyens étrangers et apatrides² arrivés dans la Fédération de Russie en tant que spectateurs du Coupe du Monde 2018 entrent la Fédération de Russie, et pendant le période qui commence dix jours avant le premier match du Coupe du Monde 2018 et se termine dix jours à la suite de la date de son dernier match (du 4 juin au 25 juillet 2018) les spectateurs étrangers quittent la Fédération de Russie sans visas avec les documents d'identité valides et reconnus à ce titre dans la Fédération de Russie et le passeport de supporteur (carte de spectateur personnalisée) soit sur support papier (feuille plastifiée) soit sous forme électronique³

Le passeport de supporteur confirme le droit d'un spectateur étranger d'entrer dans la Fédération de Russie, séjourner dans la Fédération de Russie et quitter la Fédération de Russie pendant ledit période.

Le passeport de supporteur (FANID) est une carte de spectateur personnalisée intégrée dans le système d'identification des supporteurs de football laquelle est délivrée aux fins d'assurer le séjour confortable et sécurisé des spectateurs aux stades dans la Fédération de Russie où les matches du Coupe du Monde 2018 seront déroulés. Chaque spectateur qui a acheté un billet (des billets) aux matches du Coupe du Monde 2018 doit recevoir une telle carte.

Le passeport de supporteur est un document nominatif, établi à titre gratuit une fois pour chaque supporteur sous la forme d'une feuille plastifiée.

A l'entrée dans la Fédération de Russie chaque étranger/ère recevra une carte de migration laquelle il/elle devra porter sur soi pendant tout son séjour.

En cas de dégradation ou perte de la carte de migration il faut s'adresser sans délai au service de migration territorial du Ministère de l'Intérieur⁴ pour en obtenir un double.

Au cours de déroulement du Coupe du Monde 2018 dans les villes de Volgograd, Iekaterinbourg, Kazan, Kaliningrad, Moscou, Nijni Novgorod, Rostov-sur-le-Don Samara, Saint-Petersbourg, Saransk, Sochi pendant le période allant du 25 mai au 25 juillet 2018 un étranger/ère doit se faire enregistrer dans chaque ville où il/elle visitera les événements sportifs dans 24 heures suivant son arrivée. Si le séjour prévu dans la ville où un événement sportif se déroule ne dépasse pas un jour, l'enregistrement n'est pas obligatoire à part qu'il/elle descend dans un hotel.

Les étrangers participant dans les événements sportifs y compris les participants des épreuves aussi bien que les représentants de la FIFA, ses filiales,

¹ Ci-après – le Coupe de Monde 2018

² Ci-après – les étrangers.

³ La loi fédérale du 7 juillet 2013 No 108-FZ «Sur la préparation et déroulement dans la Fédération de Russie du Coupe du Monde de la FIFA 2018, Coupe des confédérations de la FIFA 2017 et amendement des certains actes législatifs de la Fédération de Russie» Ci-après – la Loi fédérale

⁴ Ci-après – le service de migration.

confédérations et associations nationales de football figurant sur la liste de la FIFA⁵.

En tant que la partie hôte peuvent agir soit les citoyens russes soit les étrangers ou apatrides résidant en permanence sur le territoire de la Fédération de Russie (titulaires d'un permis de séjour) aussi bien que les personnes morales, leurs filiales ou bureaux de représentation, chez qui un(e) étranger/ère résidera de fait.

En cas d'hébergement à un hôtel la partie hôte sera l'administration de l'hôtel.

Un(e) étranger/ère pour remplir un formulaire de notice d'arrivée dans le lieu de séjour⁶ présente à la partie hôte son document d'identité et carte de migration. En cas d'arrivée dans un lieu de séjour suivant il doit aussi présenter un volet détachable de la notice d'arrivée précédente.

La partie hôte remplit la notice d'arrivée et la présente directement au service de migration territorial avec des copies de toutes les pages du document d'identité de l'étranger/ère et une copie de la carte de migration où on applique immédiatement une note d'acceptation de la notice d'arrivée et remet un volet détachable à la partie hôte.

Ensuite la partie hôte restitue le volet détachable de la notice d'arrivée à l'étranger/ère comme une confirmation de son enregistrement migratoire.

La redevance d'Etat pour l'enregistrement migratoire n'est pas levée.

Omission de présenter la carte de migration par la partie hôte au service de migration n'est pas une raison de refuser l'enregistrement d'un(e) étranger/ère dans le lieu de son séjour.

Les étrangers non enregistrés dans le lieu de résidence ne sont pas responsables pour la violation des règles de l'enregistrement migratoire excepté les cas où l'étranger/ère est chargé(e) de notifier de son lieu de séjour⁷.

Ces cas comprennent le séjour d'un(e) étranger/ère dans un local qui appartient à lui/elle à titre de propriété aussi bien où des étrangers étant professionnels hautement qualifiés⁸ agissant en tant que la partie hôte pour les membres de leurs familles⁹.

En outre, un(e) étranger/ère doit lui/elle-même notifier le service de migration compétente du Ministère de l'Intérieur de Russie de son arrivée dans le lieu de séjour s'il y a des pièces justificatives attestant une bonne excuse (tel que maladie, impossibilité matérielle) empêchant la partie hôte d'envoyer la notification au service de migration.

Un(e) étranger/ère résidant en permanence sur le territoire de la Fédération de Russie (titulaires d'un permis de séjour) peut lui/elle-même notifier le service de

⁵ Art 8 de la Loi fédérale

⁶ Ci-après la Notification d'arrivée

⁷ Conformément à l'art. 24 de la Loi fédérale du 18 juillet 2006 No. 109-FZ «Sur l'enregistrement migratoire des citoyens étrangers et apatrides dans la Fédération de Russie»

⁸ Conformément à l'art. 24, part 1, paragraph 8 de la Loi fédérale du 18 juillet 2006 No. 109-FZ «Sur l'enregistrement migratoire des citoyens étrangers et apatrides dans la Fédération de Russie»

⁹ ERn tant que les membres de la famille d'un professionnel hautement qualifié sont reconnus son époux (sa épouse) Enfants (y compris adoptés), époux des enfants, parents (y compris adoptés) époux des parents, grand-mères, grand-pères, petit-enfants.

migration compétente du Ministère de l'Intérieur de Russie de son arrivée avec le consentement écrit de la partie hôte.

Aux fins d'assurer l'enregistrement migratoire tempestif des spectateurs étrangers les services territoriaux du Ministère de l'Intérieur de Russie accueilleront les documents chaque jour y compris les weekends et les jours fériés.